



الشركة الوطنية للإذاعة والتلفزة
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ
Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision

Rectification relative à l'Appel d'offres ouvert n°02AOCT/SNRT/2023.

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés ou ayant déjà téléchargé le dossier de l'appel d'offres ouvert n° **02AOCT/SNRT/2023** dont l'objet est la passation de contrats de droit commun portant sur l'exécution de la Production en (PAD) ou de la coproduction de programmes audiovisuels relatifs à la grille des chaînes **Al Aoula et Tamazight**, que les rectifications ci-dessous sont portées au dossier dudit appel d'offres.

Règlement de la consultation :

Partie concernant les caractéristiques techniques générales du lot 20 et 21

La rectification du nombre d'épisodes du lot 20 et 21 ainsi que le nombre d'épisodes à livrer pour chaque dialecte (page 33 et 34 du Règlement de la consultation) comme suit :

Lot n° 20: Capsules : Apprentissage langue Amazigh

- Nbre épisodes : **150** au lieu de **30**
- Langue : Version originale dans les trois composantes de la langue amazighe, répartie à parts égales :
 - **cinquante épisodes** en Tarifit au lieu de dix épisodes
 - **cinquante épisodes** en Tamazight au lieu de dix épisodes
 - **cinquante épisodes** en Tachelhit au lieu de dix épisodes

Lot n° 21 : Capsules : Profil Créateur

- Nbre épisodes : **90** au lieu de **30**
- Langue : Version originale dans les trois composantes de la langue amazighe, répartie à parts égales :
 - **trente épisodes** en Tarifit au lieu de dix épisodes
 - **trente épisodes** en Tamazight au lieu de dix épisodes
 - **trente épisodes** en Tachelhit au lieu de dix épisodes